



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Melun, le 29/07/2021

Communiqué de presse

**Sujet du communiqué**

Opération d'évacuation de gens du voyage à Guignes le 29 juillet

Depuis plusieurs années, une quinzaine de familles de gens du voyage était stationnée sur l'aire d'accueil de Guignes, sans avoir jamais payé les emplacements, ni les fluides. À la suite d'un incendie dans la nuit du 17 au 18 juin 2020, **le Syndicat mixte gestionnaire de l'aire d'accueil a décidé sa fermeture pour des raisons sanitaires et de sécurité**. L'incendie avait en effet provoqué la destruction d'un local technique, et d'importants dégâts pour les installations électriques et d'évacuation des eaux.

**Le 21 août 2020, un arrêté municipal ordonnait l'évacuation des gens du voyage afin de permettre la réalisation des travaux et protéger les occupants. Le 11 septembre 2020, le juge des référés rejetait le recours en référé suspension de deux résidents de l'aire.** Cet arrêté d'évacuation du 21 août 2020 n'était cependant pas mis à exécution, en raison notamment des contraintes liées à la situation sanitaire.

L'engagement de travaux en septembre 2020, pour réparer le local technique, occasionnait pour les ouvriers de nombreux désagréments ; les poussant, pour certains, à refuser de se rendre sur le chantier. Cette situation a conduit le GIP Accueil et Habitation des gens du voyage en Seine-et-Marne à proposer à plusieurs reprises des orientations, auxquelles il n'avait pas été donné suite.

**En conséquence, la Préfecture a donné son accord au maire de Guignes pour recourir à la force publique afin d'exécuter l'arrêté du 21 août 2020.**

L'évacuation s'est déroulée ce jour dans le calme et le strict respect des droits des personnes.

**Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

12, rue des Saints-Pères  
77000 Melun  
[www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

@Prefet77

